
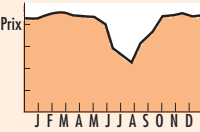




## MAÎTRISER LA REPRODUCTION ET LE DÉSAISONNEMENT : LA PREMIÈRE DES CONDITIONS POUR OBTENIR UN BON REVENU AVEC VOTRE ÉLEVAGE DE VEAUX SOUS LA MÈRE

*La bonne maîtrise de la reproduction de votre troupeau et l'obtention de veaux de bonne qualité sont les deux « mamelles » de votre revenu d'éleveur de veaux sous la mère.*

*Quand une vache ne vêle pas, elle n'a pas de veau à vendre et elle ne dégage aucun revenu. Pire encore, elle représente une charge financière et une perte sèche très importantes pour votre élevage. Ainsi, chaque vache de votre troupeau vous coûte au grand minimum 1,50 € par jour à entretenir, qu'elle ait vêlé ou qu'elle n'ait pas vêlé dans l'année. Ainsi, pour un troupeau de 40 vaches, cela pèse pas moins de 60 € par jour. Sachez également que chaque mois de retard pris dans le rythme de vêlages de vos vaches (par exemple, intervalle entre vêlages de 13 mois au lieu de 12) handicape votre revenu annuel d'environ 100 € par vache, d'où un manque à gagner de 4000 € pour 40 vaches!*

| LES CONDITIONS D'UN BON REVENU  |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>Maîtriser la productivité du troupeau</b></p>  <p>1 vache = 1 veau par an</p> | <p><b>Maîtriser la qualité</b></p> <p>Conformation <b>E, U, R+</b><br/>Couleur de viande</p> <p>blanc    rosé clair    rosé moyen</p> <p>Etat d'engraissement suffisant (état couvert)</p> <p>110 - 170 kg / 5.5 mois maxi</p> | <p><b>Désaisonner la production</b></p>  |
| <b>Nombre de veaux</b>  | <b>X</b>   | <b>(Prix + Bonus d'hiver)</b>   |

*Enfin, une bonne maîtrise de la reproduction joue directement sur la réussite du désaisonnement, c'est-à-dire sur la proportion de veaux que vous allez vendre entre novembre et mai. Ainsi, avec peu d'inséminations fécondantes en fin de printemps - début d'été (mai à juillet), vous minimiserez les ventes en été qui est la saison la plus mauvaise de l'année pour les cours du veau sous la mère à cause de la faible consommation de viande de veau à cette période de l'année.*

**EN TANT QUE PRODUCTEUR DE VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE,  
VOUS DEVEZ VOUS RAPPROCHER LE PLUS POSSIBLE DE L'OBJECTIF :  
UN VEAU PRODUIT PAR VACHE ET PAR AN**

**Deux conditions pour atteindre cet objectif :**

- **une bonne fécondité des mères :** toutes les vaches du troupeau ont pour mission de vêler **une fois par an**
- **une faible mortalité des veaux entre la naissance et la vente :** celle-ci ne devrait pas dépasser **5 % par an dans l'élevage** (soit 2 veaux au maximum pour 40 vêlages).



## POUR OBTENIR UNE BONNE FÉCONDITÉ, VOUS DEVEZ RÉINSÉMINER VOS VACHES ASSEZ TÔT APRÈS LE VÊLAGE

Toutes les vaches du troupeau doivent être à nouveau pleines au plus tard deux mois et demi après le vêlage. Pour atteindre cet objectif, vous devez :

### 1) Faire réinséminer vos vaches nourrices 1 mois ½ après le vêlage

Pour cela, vous devez favoriser le redémarrage des chaleurs :

#### • en nourrissant correctement le troupeau.

La remise à la reproduction des vaches doit être préparée dès la fin de la gestation précédente par une alimentation suffisante et de bonne qualité. En effet, la vache doit être dans un état correct au vêlage et se mettre à reprendre du poids jusqu'à l'insémination.

#### Veillez tout particulièrement :

- à ce que la ration distribuée aux vaches en lactation apporte assez d'énergie mais aussi et surtout assez de matières azotées (ex : bon foin de légumineuses, bouchons de luzerne, tourteau de soja, ...)
- à un apport suffisant de minéraux (phosphore, calcium, oligo-éléments) et de vitamines (A-D<sub>3</sub>-E en particulier) sous forme de cures en fin de gestation, surtout en hiver.

#### • en logeant les animaux dans de bonnes conditions.

Le manque d'éclairage de beaucoup d'étables entravées en hiver et le manque d'exercice des animaux sont défavorables au redémarrage des cycles sexuels et à la manifestation visuelle des chaleurs. Lorsque vous avez un projet de bâtiment, on ne peut que vous recommander d'opter pour la stabulation libre. Si ce n'est pas possible, vous devrez aménager une aire de détection des chaleurs où vous mettrez les animaux à surveiller en hiver chaque jour entre la tétée du matin et celle du soir.



Dans le cas d'un hivernage en étable entravée, un parc de détection des chaleurs est nécessaire

### 2) Réunir toutes les conditions qui favorisent un bon taux de fécondité. Pour cela, vous devez :

• **surveiller les chaleurs des vaches nourrices dès le 2<sup>ème</sup> mois d'allaitement et les faire inséminer à ce cycle-là ou au suivant.** N'attendez surtout pas la sortie à l'herbe ou la vente du veau pour le faire ! Vous devez consacrer du temps spécialement à cette surveillance le matin et le soir. Différents modèles de détecteurs peuvent vous aider dans cette tâche : patchs (kamar, œstruflash, œstrus alert, ...); détecteurs électroniques; podomètres,...



• **mettre les génisses à la reproduction dès le mois de septembre (à condition bien sûr qu'elles aient un développement suffisant, soit 2/3 du poids adulte prévu).** En effet, c'est sur les génisses que repose l'augmentation future des vêlages désaisonnés dans le troupeau (voir dernière partie de cette plaquette).



Prévenir l'insémineur le plus tôt possible afin qu'il passe au moment opportun

#### ■ REMARQUE :

*En période hivernale, dans les élevages où coexistent une étable entravée et une stabulation libre, paradoxalement, les vaches à surveiller (c'est-à-dire les vaches qui allaitent) restent bien souvent attachées en permanence tandis que les autres (les vaches tarées confirmées gestantes) sont libres de leurs mouvements dans la stabulation libre ! La logique voudrait que ce soit exactement l'inverse ! C'est pourquoi nous conseillons, lorsque cela est possible, de loger les vaches nourrices en stabulation libre entre les tétées et de transformer l'étable entravée libérée en salle de tétée.*

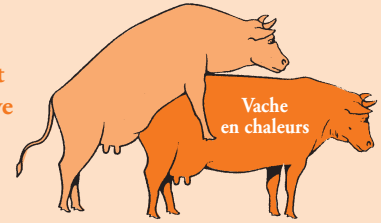
- **faire passer l'inséminateur au bon moment.**

Pour cela, vous devez le prévenir le plus tôt possible après le repérage et lui indiquer l'heure de début d'observation des chaleurs. Ainsi :

## ■ LE MEILLEUR MOMENT POUR INSÉMINER EST LA FIN DES CHALEURS

Les chaleurs durent en moyenne 18 heures. L'ovulation est très tardive chez la vache: elle n'a lieu qu'après la fin des chaleurs. Pour avoir de bonnes chances de réussite, il est important que l'insémination n'ait lieu ni trop tôt, ni trop tard par rapport à l'ovulation. **C'est pourquoi le meilleur moment pour inséminer est la fin des chaleurs.**

L'acceptation du chevauchement est la seule preuve fiable des chaleurs



A quoi reconnaît-on une vache en chaleurs?  
(Source: Institut de l'Élevage – Service Santé et Reproduction)

### Ainsi, en pratique :

- si la vache est vue en chaleurs le matin : **il faut inséminer le soir**
- si la vache est vue en chaleurs le soir : **il faut inséminer le lendemain matin.**

- **envisager au besoin des inductions de chaleurs groupées et couplées avec l'insémination.** C'est une technique intéressante sur les génisses et sur certaines vaches décalées.



L'induction hormonale des chaleurs pour une fécondation à la bonne période

- **effectuer des diagnostics précoces de gestations** soit par palpation rectale, soit par échographie, soit encore par dosage de la PSPB, en vue de détecter rapidement les vaches vides.



L'échographie: une technique précoce et efficace de constat de la gestation

- **réformer sans hésiter les vaches qui se retardent beaucoup d'une année sur l'autre**, en particulier celles qui ont besoin de 3 inséminations ou plus pour remplir. De plus, ne pas garder des bêtes trop vieilles dans le troupeau, leur fécondité diminuant beaucoup au-delà de l'âge de 12 ans.

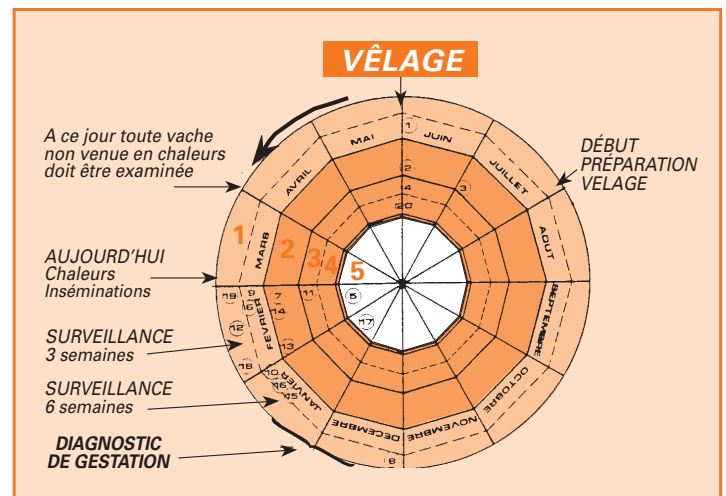
- **surveiller l'état sanitaire de vos vaches. En particulier :**

- sur les vaches fraîchement vêlées, soyez vigilant aux risques d'infections génitales (métrites, vaginites), surtout si la mise-bas a été laborieuse. Dans un tel cas, il faudra administrer des antibiotiques soit par injection, soit par dépôt d'oblets dans le vagin et l'utérus. Surveillez que la délivrance ait bien lieu dans les 12 heures et qu'elle soit complète,
- déparasitez le troupeau contre la grande douve après la rentrée hivernale, surtout si vous avez des pâtures humides sur l'exploitation.

- **apporter aux vaches, tout au long de l'année, une ration de bonne qualité**, avec une complémentation en énergie (bons fourrages de graminées, céréales) mais aussi et surtout en protéines (fourrages à base de légumineuses, bouchons de luzerne, tourteau de soja ou de colza, ...) au moment de l'allaitement et de la fécondation.

- **mettre en place et tenir à jour vache par vache un calendrier de reproduction.**

C'est un précieux outil de prévision des événements de la reproduction: mises-bas, remises à la saillie ou à l'insémination, retours en chaleurs et surveillance à 3 semaines.



Exemple de calendrier de reproduction (planning rotatif)

Source: Institut de l'Élevage

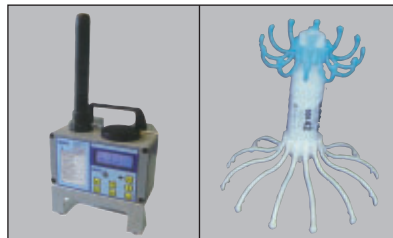
## POUR LIMITER LA MORTALITÉ DES JEUNES VEAUX : PROTÉGEZ-LES DES INFECTIONS MICROBIENNES ET VIRALES

A cette fin, vous devez :

1) Favoriser leur vigueur et leur immunité à la naissance en soignant l'alimentation des mères pendant la gestation et, s'il y a lieu, en les vaccinant dans les deux derniers mois de gestation contre les agents infectieux présents ou suspectés dans l'élevage (ex: colibacillose, rotavirose, coronavirose, BVD, entérotoxémie).

2) Surveiller les vêlages des génisses et des vaches à risques en veillant à n'intervenir ni trop tôt ni trop tard.

Cette tâche de surveillance peut être allégée ou rendue moins pénible la nuit grâce à des avertisseurs de vêlages (ex: Vel'Phone; Agrimonitor) ou en s'équipant d'une caméra de surveillance à distance.



Avertisseur Vel'Phone (Médria)



Caméra de surveillance

3) Appliquer les règles d'hygiène élémentaires au nouveau-né: désinfection du cordon ombilical, bouchonnage, tétée du colostrum immédiatement à la naissance et plusieurs fois dans les 24 heures, installation sur une litière propre et abondante.

### ■ EN RÉSUMÉ :

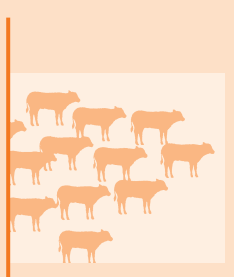
- Objectif n° 1 pour le producteur de veaux sous la mère: **approcher 1 veau produit (veaux vendus + femelles élevées) pour chaque femelle du troupeau mise à la reproduction**
- Condition n° 1 pour atteindre une bonne fécondité du troupeau: **surveiller de près les venues en chaleurs**
- Condition n° 1 pour limiter la mortalité des jeunes veaux: **faire téter rapidement le colostrum après la naissance.**

### MAÎTRISER LA PRODUCTIVITÉ

Bonne fécondité des vaches + Bonne viabilité des veaux = Bonne productivité du troupeau  
(faible mortalité)

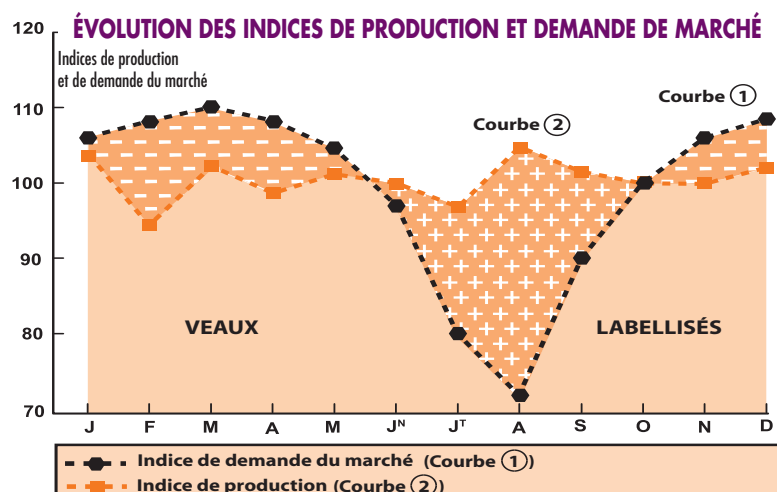
   
Éliminer et remplacer au plus vite les vaches peu ou pas fertiles  
Une surveillance rigoureuse des venues en chaleurs

**100 % COLOSTRUM**  
La tétée immédiate et répétée du colostrum après la naissance



## DÉSAISONNER LES VÊLAGES ET LES VENTES DE VEAUX : C'EST PLUS QUE JAMAIS UNE NÉCESSITE... ET EN PLUS ÇA PAYE !

Aujourd'hui, près de 1 000 points de vente proposent du veau sous la mère Label Rouge. Ils se sont engagés par contrat à ne commercialiser que cette viande de veau. En contrepartie, les abatteurs-fournisseurs s'engagent à approvisionner ces magasins toute l'année sans interruption en quantité et en qualité souhaitées. D'où l'importance de disposer en permanence d'une production qui réponde le mieux possible à cette demande du marché.



La consommation et la demande du marché (courbe ①) accusent une forte baisse durant les mois d'été (jusqu'à -40 %), alors que la production globale de veaux sous la mère (courbe ②) se maintient à un niveau élevé dans le même temps. Il en résulte une chute estivale des prix à la production qui peut aller jusqu'à 1,50 € par kg de carcasse, soit 200 à 250 € par veau. Ainsi, la loi de l'offre et de la demande est telle qu'un petit excédent ou un petit déficit de production par rapport à la demande du marché peut générer tantôt une forte baisse, tantôt une forte hausse des prix à la production.

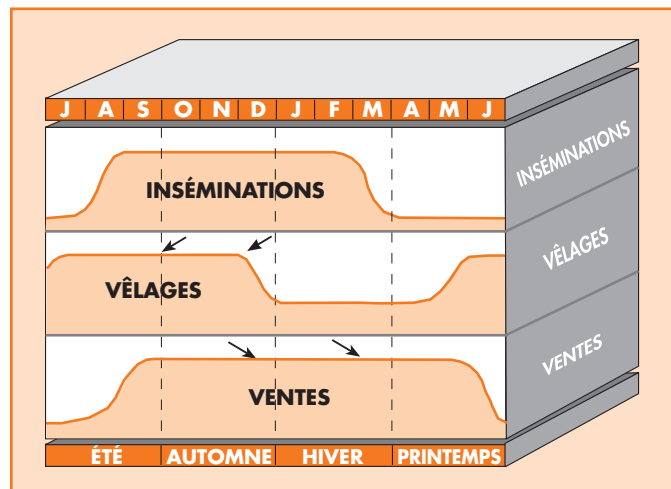
## DÉSAISONNER LA PRODUCTION OU L'ÉTALER SUR L'ANNÉE ?

*La répartition annuelle de la production et des ventes de veaux de lait sous la mère est très variable d'un élevage à l'autre: on rencontre toutes les situations allant d'une grosse saisonnalité des ventes sur l'été à un très fort désaisonnement hivernal. On comprend dès lors que répondre en permanence et au mieux à la demande du marché n'est possible qu'au travers d'une démarche collective d'approvisionnement mise en place par les organisations de producteurs.*

**En fait, dans le contexte actuel, votre intérêt de producteur (et celui de toute la filière) est de limiter au maximum les ventes de veaux en été (juin à septembre).**

**Vous pouvez atteindre cet objectif:**

- **soit en étalant les saillies ou les inséminations sur l'année**, tout en les évitant absolument de mai à juillet (pour limiter au maximum les vêlages de février à avril et donc les ventes estivales de veaux).
- **soit en les concentrant le plus possible sur la période automne-début hiver (septembre à janvier)** pour avoir un maximum de vêlages d'été et d'automne et de ventes d'automne-hiver-début printemps.



*La répartition optimale des ventes de veaux, des inséminations et des vêlages*

**Le désaisonnement des vêlages et des ventes de veaux vous permet:**



*Avoir beaucoup de veaux à faire téter en hiver est l'une des contraintes du désaisonnement*

- **d'obtenir un prix élevé de vos veaux...**

Concentrer les ventes de veaux sur les mois d'hiver et de début de printemps (novembre à mai) vous laisse espérer un supplément moyen de prix de 1 à 1,50 € par kg de carcasse par rapport aux autres mois de l'année, c'est-à-dire jusqu'à 250 € par veau vendu.

En comparaison, le coût supplémentaire lié au désaisonnement hivernal (alimentation des mères, frais vétérinaires, ...) n'excède pas 50 à 80 € par veau avec une bonne organisation des vêlages et de l'allaitement. Ainsi, avoir deux vagues de vêlages décalées de 2 à 3 mois serait l'idéal pour organiser au mieux le multi-allaitement des veaux (ex: une 1<sup>ère</sup> vague de vêlages en septembre et une 2<sup>ème</sup> en novembre-décembre). Plus facile à dire qu'à faire !

- **...mais à condition qu'il n'y ait pas de facteur limitant majeur à sa mise en œuvre, comme par exemple:**

- un nombre de veaux à faire téter en même temps trop élevé par rapport à la main-d'œuvre disponible,
- un nombre de places insuffisant dans vos bâtiments (cases à veaux et salle de tétée),
- des stocks de fourrages hivernaux trop justes,
- des fortes pointes de travail d'automne et d'hiver provenant d'une production associée (ex: vigne, vergers, tabac, ...).

## L'étalement des vêlages et des ventes de veaux vous permet quant à lui :

- de répartir le travail de la tétée et des soins aux veaux de façon plus régulière sur l'année. Par contre, il ne facilite pas la gestion des pointes de travail (ensilages, foin, moissons, irrigation, travaux des cultures spéciales, ...).
- de faire mieux correspondre la production laitière des nourrices aux besoins en lait des veaux grâce à la pratique du multi-allaitement étalée dans le temps.
- de réduire les investissements en cases à veaux et en places de vaches dans la salle de tétée.



Les pointes de travail pour les productions spéciales à fort besoin en main-d'œuvre sont à prendre en compte

### ■ EN RÉSUMÉ : DÉSAISONNER OU ÉTALER ?

#### EN FAVEUR DU DÉSAISONNEMENT

- Période de vente optimale par rapport aux cours du marché
- Astreinte de la tétée estivale réduite ou supprimée
- Conduite du troupeau en lots plus aisée

#### EN FAVEUR DE L'ÉTALEMENT

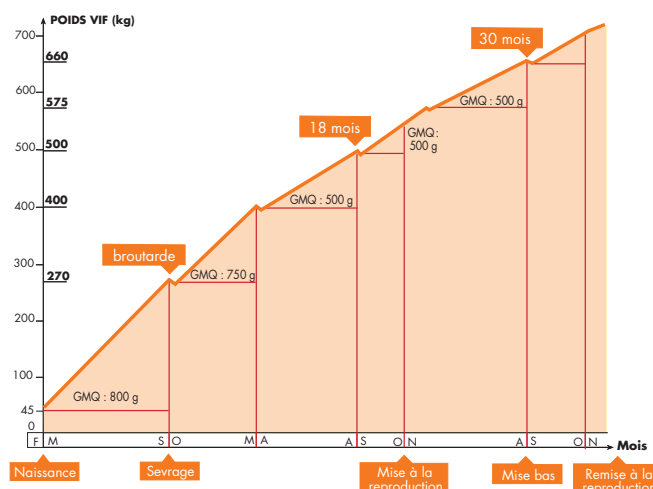
- Solution plus facile à mettre en pratique
- Travail de la tétée réparti sur l'année
- Besoin en places de veaux inférieur
- Conduite de l'allaitement des veaux plus facile et plus économique (se prête bien au multi-allaitement)

## UNE SOLUTION PRIORITAIRE POUR AMORCER OU ACCROÎTRE LE DÉSAISONNEMENT DE LA PRODUCTION : DÉSAISONNER LES GÉNISSES

Vous devez mettre les génisses à la reproduction dès le mois de septembre pour qu'elles vêlent tôt en saison (à partir du début de l'été suivant), cela afin de prévenir les décalages ultérieurs. A cet effet, vous devez adapter l'alimentation et la croissance des génisses à un vêlage dès l'âge de 30 mois (voir courbe type ci-dessous).



C'est par les vêlages d'automne des génisses que le désaisonnement de la production peut être le mieux maîtrisé



Courbe de croissance type des génisses pour un vêlage à 30 mois



Cette plaquette a été réalisée par le

**COMITÉ INTERPROFESSIONNEL « VEAU SOUS LA MÈRE »**

1, Boulevard d'Estienne d'Orves - 19100 BRIVE

Tél. 05.55.87.09.01 - Fax 05.55.87.29.93

[www.veausouslamere.com](http://www.veausouslamere.com)

avec le concours financier d'INTERBEV et de FIL Rouge

Conception et rédaction :  
Francis ROUSSEAU

Impression :  
Imprimerie Lachaise... Brive

Edition :  
DÉCEMBRE 2009